

En période de la COVID-19, soyons vigilants face à la maltraitance

Fiche no 2 : Le repérage, c'est l'affaire de tous!



- Le repérage s'avère utile pour plusieurs raisons :
 - ✓ La maltraitance est souvent cachée ou méconnue de la personne maltraitée;
 - ✓ La dénonciation est difficile : sentiment de culpabilité, honte, peur, etc.;
 - ✓ Un repérage rapide peut prévenir l'amplification de la situation.
- Le repérage se fait en prêtant attention aux :
 - ✓ **Indices** : faits observables qui nécessitent une évaluation;
 - ✓ **Indicateurs** : faits observables évalués qui indiquent qu'il y a maltraitance.

Indices = Signes

Indicateurs = Preuves

ACTION

- Décoder les messages de la personne qui vit une situation de maltraitance, par exemple : « Mon fils est pas ben fin ces temps-ci »;
- Refléter vos inquiétudes, partager des exemples référant à des situations similaires;
- Pour les personnes inaptes, valider avec la famille les indices observés;
- Consulter les professionnels de l'équipe et, au besoin, votre personne-ressource clinique;
- Soyez à l'affût des risques, en cas de danger imminent vous pouvez contacter le 911.



À surveiller auprès de la personne vulnérable	À surveiller auprès de son entourage
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attitude verbale, non verbale (état émotionnel, changement de comportement, etc.); ✓ Irrégularités dans la gestion financière; ✓ Blessures, détérioration de la santé; ✓ Histoire de chutes suspectes; ✓ Besoins non répondus. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attitude verbale, non verbale (état émotionnel, équilibre de vie, etc.); ✓ Compréhension de la condition physique et respect des consignes professionnelles; ✓ Problèmes personnels (financier, psychologique, dépendances, etc.); ✓ Signes d'épuisement chez l'aidant.



- Toute subjectivité (jugement, opinion, expérience personnelle, valeurs, etc.) pourrait vous amener à conclure trop rapidement qu'il y a maltraitance;
- Même lorsqu'il y a une relation de confiance, il ne faut pas brusquer la personne ou exiger qu'elle se confie.

Consultez le [dossier maltraitance](#) sur l'*Intranet*

Ligne Aide Abus Aîné : ☎ 1-888-489-2287